



CARQUOIS MAGAZINE

OCTOBRE 2018



Réunion de Bureau en date du 18 octobre 2018



Petit retour sur le début de saison

▶▶ **Notre Assemblée générale du 26 septembre 2018**

Il est à rappeler que les Membres élus du Bureau lors de l'Assemblée Générale ne s'étaient pas réunis pour définir les charges de chacun d'entre eux. Vous les trouverez ci-dessous leurs charges et missions :

- Président : Jean Marc LEBEGUE
- Vice Président Sylvain ARNAUD,
- Trésorier : Michel VACHEY
- Trésorier adjoint Wolfgang VIEL
- Secrétaire: Gérard CHEVILLARD
- Membres à missions diverses extra sportives:
Anne Rose HALNA DU FRETAY; Florent ROSAY
et Denise VACHEY



Calendrier à venir

▶▶ **Soirée Halloween le 24 octobre 2018**

Une animation avec des Tirs amusants pour la soirée a été proposée et organisée par Camille LAMOTHE. Pour venir y participer, il sera de bon aloi d'être déguisés pour la circonstance et le thème.

▶▶ **Tir surprise le 19 décembre 2018**

Il se déroulera mercredi 19 décembre au Gymnase à partir de 20 h15. Il faut venir en étant déguisé, **cette année le THEME retenu : « Les Indiens attaquent notre Gymnase »**

Pour celles et ceux qui ne connaissent pas la formule, c'est une séance de Tirs avec de nombreux lots à gagner. Son but est de passer une soirée ensemble, avant Noël, dans la gaité et la bonne humeur tout en étant déguisé. Le but étant le partage, vous pourrez apporter un lot autour de 1 à 1,50 € que vous enveloppez dans du papier journal pour l'ajouter à ceux proposés par le Club. Ne vous mettez pas en frais en restant autour de 1 à 1,50 €, mais évitez les lots tendancieux à cause des enfants et les objets de « vide grenier ».

Venez nombreux, rires assurés.

▶▶ **Notre concours de Tir en salle les 19 et 20 janvier 2019**

Comme l'an passé nous aurons cinq départs, trois le samedi et deux le dimanche. De nombreuses aides sont attendues pour sa préparation et son installation le vendredi soir à partir de 18 h. Tout comme les deux jours du concours pour son déroulement. Nous en reparlerons début janvier avec le descriptif des tâches à effectuer.

Il est à rappeler que **les inscriptions pour ce concours**, comme les années précédentes, **se feront exclusivement par Mail envoyées à Jean Marc** (*jm.lebegue@free.fr*) et **non auprès du Secrétaire**, en évitant de s'inscrire au dernier départ qui est réservé aux autres compagnies.

Celles et ceux qui apporteront leurs aides à ce concours seront invités à se retrouver le samedi soir à 20 h autour d'un repas pris ensemble. Il conviendra de se faire connaître et de s'inscrire avant pour prévoir ce qu'il faudra pour se restaurer

▶▶ ***Tir de la Saint-Sébastien, le 23 janvier 2019***

Ce tir est dans la tradition de l'évènement de l'archerie. Nous vous attendons à 20 h 00 au Gymnase pour y participer. Après les explications données et les raisons de cette tradition, la première et unique flèche sera tirée par chacun des présents à 20 h30 précises. Attention aux retardataires ! Lorsque tout le monde aura tiré sa flèche, le tir de la Saint-Sébastien sera clôt.

Il est à rappeler que nous attendons pour ce tir les cartes décorées par les Archers qui ont remporté en 2018 le challenge du Tir de la Saint Sébastien. Des cartes vierges de décorations sont à demander à Jean Marc.

▶▶ ***Le Championnat Régional Handis en salle le 24 février 2019 :***

Il y aura deux départs où s'affronteront les Archers Handisport d'Ile de France pour parfaire et obtenir leur qualification en Championnat de France en salle qui se déroulera pour cette saison à CALAIS (Hauts de France) les 22 et 24 Mars 2019.

Des aides sont attendues pour sa préparation et son installation le samedi soir à partir de 19 h. Puis pour le dimanche, nous aurons besoins de beaucoup d'aides pour ses déroulements du matin et de l'après midi. En effet, la plupart des archers ne se rendent pas en cibles pour noter leurs points et retirer leurs flèches. Nous en reparlerons début février avec un appel par courriel pour trouver les Volontaires.



Informations utiles

▶▶ ***Prise en charge par la Compagnie du montant des engagements et des déplacements***

Actuellement notre Club prend en charge les frais d'engagement lors des compétitions. Cette aide que peu de Clubs font, permet à nos archers de sortir plus souvent. Au vu de nos budgets actuels nous pouvons prendre en charge que ces frais avec les conditions ci-dessous :

- 1 remboursement par jour et par lieu de compétition
- Si un archer tire à plusieurs départs durant un week-end ou plusieurs pour un même concours et qu'un seul résultat est pris en compte pour le classement final, un seul engagement est pris en charge. Les autres engagements sont à la charge de l'archer.
- Si durant un week-end, il y a un départ le samedi et un autre le dimanche, et s'il y a un classement totalisant les 2 départs, alors les frais d'engagement du samedi et du dimanche sont pris en charge.
- Le club ne prend pas en charge les frais de déplacement.
- Certains rassemblements ne sont pas vraiment des compétitions mais plutôt festifs (tir aux œufs, à la truite, à la pomme, etc..) et ne permettent pas d'avoir une qualification à un championnat, les frais d'engagement ne sont pas pris en charge par le Club.

La prise en charge des frais et engagements lors des Championnats de France (et des futures Coupes de France qui remplaceront dans un avenir proche certains Championnat de France), est différente de ce qui est écrit au dessus. Puisque le Club prend en charge l'ensemble des frais.

Pour les compétitions dite « importantes » exemple : Circuit des 5 nations, Concours Internationaux type « Nîmes », rassemblements nationaux hors Championnat de France ou coupe de France, le club ne prend en charge que les frais d'inscription, avec accord du bureau.

►► **Cours au Gymnase :**

Depuis le début de l'année, nous avons revu le planning des cours, avec entre autre 2 cours destinés aux perfectionnements. (Cours de Marie Odile le mercredi soir et celui de Roger).

Nous avons un retour très positif des participants à ces cours.

Une question se pose sur le fait de positionner le cours de Roger le vendredi soir car au vu de la volumétrie des flèches tirées lors de ce cours, les archers ont des difficultés s'ils tirent le lendemain lors des concours. Une consultation auprès des archers qui participent à ce cours va être faite d'ici quelques jours pour voir si nous positionnons ce cours le lundi soir, le jeudi soir ou nous le laissons le vendredi soir. Il ne sera pas possible d'éclater ce cours sur 2 soirs, pour une question de budget.

►► **Travaux au Terrain :**

Courant cet hiver, nous avons à finir de monter la cabane au fond de notre terrain extérieur qui abritera tout ce que nous pourrons retirer de la cabane actuelle, afin de pouvoir y rentrer plus facilement.

Nous devons réparer la toiture de la cabane existante, qui a été abimée par une branche tombée des arbres qui sont au dessus. Un courrier va être envoyé au SIVOA afin qu'ils se chargent d'élaguer les arbres tout autour de notre terrain.

Il y a à finir les protections hautes sur notre jeu de Beursault pour éviter que des flèches rebondissent sur les toitures et aillent blesser des promeneurs dans le parc de l'Orge.

Pour tous ces travaux un appel à l'aide sera fait à l'ensemble de nos Adhérents.

►► **Habits aux couleurs de la Compagnie :**

Lors de la saison dernière, nous avons eu de gros problèmes pour acheter nos tee-shirts (plus de 6 mois de délai, et le résultat ne correspondant pas à nos attentes). Nous avons donc trouvé un nouveau fournisseur pour nous équiper. Une commande vient d'être faite pour les tee-shirts. Ce nouveau prestataire peut réaliser divers habits à nos couleurs. Nous verrons dans le futur à vous proposer de nouvelles tenues (mais attention, cela ne sera pas forcément pris en charge en partie par le club).

Certains nous ont demandés de faire des pantalons (surtout pour les épreuves par-équipe de club dont les archers doivent être habillés de la même façon) pour cette année, le club ne donne aucune directive sur ce sujet aux équipes qui sont libres de s'habiller comme elles l'entendent.

Petits rappels, et non des moindres :

Le club paye les engagements aux concours et donc en retour nous demandons qu'au minimum les Archers portent le maillot actuel du club lors des rencontres.

A ce jour, la tenue du club est : tee-shirt du club avec le donjon dans le dos, pantalon blanc ou pour les archers par équipe club, un pantalon de couleur identique. Les archers faisant des parcours, le pantalon blanc n'est pas obligatoire.

Nous avons en stock des pantalons blanc (taille S, M et L) à 6 € pièce.

Pour tous les Tirs, il est de forte tradition de **devoir saluer les Archers présents avant de tirer sa première flèche**. La formule utilisée le plus souvent est « Archers je vous salue ». Tout comme il convient d'avoir la tête couverte au moins au tir de sa première flèche (Casquette, chapeau etc..)

►► ***Prochain Carquois magazine***

Nous pensons organiser en début du 1^{er} trimestre 2019 une prochaine réunion de Bureau avec un Carquois Magazine pour vous apporter de nouvelles informations sur la saison sportive en cours.

Le Bureau

Et n'oubliez pas de consulter de temps en temps notre site, d'autant que les inscriptions en concours se font par cet intermédiaire

Son adresse à inscrire en Favoris :

<http://archers-du donjon-91.sportsregions.fr>